

QUESTIONS ET RÉPONSES # 2

LES QUESTIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ POSÉES PAR UN/DES ENTREPRENEUR(S). POUR VOTRE INFORMATION, VOICI LES QUESTIONS ET RÉPONSES :

Q #1) Je voudrais avoir une précision quand à la façon de fixer les entremises sur les solives ?

R #1) *Les entremises doivent être fixées avec 4 vis à bois #10 de 76 mm de longueur à chaque extrémité, placées 'en échiquette'.*

Q #2) Où sont les limites des emprises pour ce projet ?

R #2) *L'ensemble du site appartient à Parcs Canada. Toutefois, il faut limiter les interventions (coupe d'arbres, circulation d'équipement, etc.) au tracé de la passerelle (emprise : largeur de la passerelle + 1 mètre (0,5 m de chaque côté)) et aux voies d'accès qui auront été préalablement approuvées par le représentant ministériel (ou pistes de chantier). Il faut éviter toute circulation de machinerie lourde dans les zones humides dont le marais salé. Le chemin d'accès existant peut être utilisé comme voie d'accès au site des travaux. La dernière section (la plus à l'ouest) du stationnement du centre d'accueil peut être utilisée comme site d'entreposage et de bureau de chantier, mais une signalisation de chantier adéquate doit être installée.*

Q #3) Est-ce qu'une fermeture complète de la zone (La presqu'île) est envisageable pour la durée du projet ou devons-nous conserver une libre circulation piétonnière sur la presqu'île ?

R #3) *Non, une fermeture complète de la presqu'île n'est pas envisageable pour la durée du projet. Oui, il faut considérer que la circulation piétonnière devra être maintenue.*

Q #4) Pouvons nous utiliser la route de gravier existante comme voie d'accès aux différentes zones du chantier (faire circuler les camions, etc.) ?

R #4) *Oui, le chemin d'accès existant peut être utilisé comme voie d'accès au site des travaux. Les voies d'accès vers la passerelle projetée (et/ou pistes de chantier) doivent être localisées stratégiquement afin de minimiser au maximum la perturbation du milieu et de l'environnement.*

Q #5) Je voudrais le détails d' assemblage de la plaque sur la tête de pieux.

R #5) *Le détail de l'étrier sur le dessus des pieux vissés est donné sur les coupes et détails des plans. La façon de fixer l'étrier au pieu est laissée à la discrétion du fournisseur de*

pieux. Chaque fournisseur a sa méthode. La connexion doit toutefois être conçue pour développer les efforts donnés aux plans. C'est pourquoi nous demandons que les dessins des pieux soient signés et scellés par un ingénieur.